

# Vos cotisations

Régime complémentaire prévoyance

CCN BUREAUX D'ETUDES

IDCC 1486

A compter du 01/01/2015

TAUX DE COTISATIONS					
En pourcentage du salaire brut annuel					
Garanties	Produits	Catégories	TA	TB	TC
BETIC CADRE (minimum obligatoire)	BETIC-2	Cadres <sup>(1)</sup>	0,74 %	1,13 %	1,13 %
BETIC NON CADRE (minimum obligatoire)	BETIC-1	Non Cadres <sup>(1)</sup>	0,74 %	1,13 %	1,13 %
BETIC 1947	BETIC CAD-1	Cadres <sup>(1)</sup>	1,50 %	1,13 %	1,13 %
BETIC PLUS 30 JOURS	BETIC PLUS-2	Cadres <sup>(1)</sup>	1,84 %	2,98 %	3,34 %
BETIC PLUS 30 JOURS	BETIC PLUS-9	Non Cadres <sup>(1)</sup>	1,84 %	2,98 %	3,34 %
BETIC PLUS 60 JOURS	BETIC PLUS-1	Cadres <sup>(1)</sup>	1,62 %	2,54 %	2,91 %
BETIC PLUS 60 JOURS	BETIC PLUS-8	Non Cadres <sup>(1)</sup>	1,62 %	2,54 %	2,91 %
SOREX	DI SOREX-1	Cadres <sup>(1)</sup>	2,12 %	3,13 %	3,73 %
SOREX	DI SOREX-4	Non Cadres <sup>(1)</sup>	2,12 %	3,13 %	3,73 %
DECES + MENSUALISATION	DI BUR EDT-1	Cadre <sup>(1)</sup> /Non Cadre <sup>(1)</sup> /Ensemble du personnel	1,16 %	1,63 %	1,63 %
MENSUALISATION	DI BUR EDT-3	Cadre <sup>(1)</sup> /Non Cadre <sup>(1)</sup> /Ensemble du personnel	0,95 %	1,42 %	1,42 %

<sup>(1)</sup> tel que défini dans l'accord de branche

Abréviations : PMSS : Plafond mensuel de la Sécurité sociale  
TA : fraction de salaire inférieure ou égale au PMSS  
TB : fraction de salaire comprise entre 1 fois et 4 fois le PMSS  
TC : fraction de salaire comprise entre 4 fois et 8 fois le PMSS

PREVOYANCE

APICIL Prévoyance : Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la sécurité sociale, dont le siège social est situé 38 rue François Peissel, 69300 CALUIRE ET CUIRE

38 rue François Peissel  
BP 99  
69644 Caluire et Cuire Cedex  
[www.apicil.com](http://www.apicil.com)

